



Communiqué de presse

agence.eau-loire-bretagne.fr

Orléans, le 28 juin 2019

Trophées de l'eau, consultation du public et gestion des inondations sont au programme du comité de bassin du 2 juillet 2019



Le mardi 2 juillet, le comité de bassin Loire-Bretagne se réunira en séance plénière au centre de conférences d'Orléans (de 10h à 13h).

A cette occasion, la commune de Leigné-les-Bois (86) se verra remettre un trophée de l'eau.

L'action de la commune de Leigné-les-Bois, lauréate des Trophées de l'agence de l'eau, sera saluée à l'occasion d'une remise officielle, lors du comité de bassin du 2 juillet 2019. La commune se verra remettre un trophée par Martin Gutton, directeur général de l'agence de l'eau.

Lauréate dans la catégorie « Sensibiliser le public et gérer l'eau de manière durable sur les territoires », la commune de Leigné-les-Bois s'est distinguée par son engagement dans l'opération "Terre Saine, communes sans pesticides". C'est la première commune de la Vienne à recevoir le label national Terre Saine pour une gestion de son territoire intégralement sans pesticides depuis 2015.

Une vidéo réalisée par l'agence de l'eau sur l'action primée sera projetée lors de la remise officielle et permettra de découvrir cette action.

La remise du trophée est prévue à 12h30 au centre de conférences d'Orléans.



Plus de 6 500 avis ont été exprimés par les habitants et acteurs du bassin Loire-Bretagne sur les enjeux pour l'eau et les risques d'inondation.

Cette séance plénière sera notamment consacrée à l'adoption des "questions importantes" et du calendrier de mise à jour du Sdage et du programme de mesures (préparation du cycle 2022-2027) de la DCE (directive cadre européenne sur l'eau).

Le comité de bassin a consulté le public sur les "questions importantes" du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019.

Les questions importantes sont identifiées deux ans avant l'adoption du Sdage pour éclairer le comité de bassin sur les orientations à donner à la révision du Sdage. Les questions importantes sont, avec l'état des lieux du bassin, un des deux piliers fondateurs du Sdage, qui est le plan de gestion de l'eau du bassin Loire-Bretagne.

Dans le reste de l'actualité du comité de bassin :

Le comité de bassin sera consulté pour rendre un avis sur la labellisation de trois projets de programmes d'actions de prévention des inondations d'intention (PAPI)

- PAPI Val de Loire (Nièvre, Cher et Loiret)
- PAPI de Montluçon (Allier)
- PAPI du golfe du Morbihan-Vannes agglomération (Morbihan)

Le comité de bassin émettra un avis sur le projet du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) Golfe du Morbihan et Ria d'Étel.

Le comité de bassin sera suivi du conseil d'administration de l'agence de l'eau Loire-Bretagne présidé par Marie-Hélène Aubert, inspectrice générale de l'administration du développement durable.

Retrouvez lors du comité de bassin l'exposition des 10 ans du concours des affiches de l'eau :





<https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home/evenements/concours-daffiches-il-y-a-de-la-vie-dans-leau/le-concours-2019.html>

Contact presse :

Stéphanie BLANQUART • Délégation à l'information et à la communication
stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr • 02 38 51 73 11 • 06 32 64 65 23

Suivez-nous sur :

[Facebook](#)

[Twitter](#)

[YouTube](#)

L'agence de l'eau Loire-Bretagne

a pour mission d'aider l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il intéresse 334 communautés de communes, plus de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie, et plus de 13 millions d'habitants.

Présidé par **Thierry Burlot**, **le comité de bassin** compte 190 membres représentant toutes les catégories d'utilisateurs d'eau du bassin, élus, acteurs économiques et associatifs, services de l'État.

Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon - CS 36339

45063 Orléans cedex 2

Tél : 02 38 51 73 73

agence.eau-loire-bretagne.fr